

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 2 FÉVRIER 2009,  
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2009-02-013

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 12 janvier 2009
4. Adoption des comptes à payer
5. Correspondance
6. Rapport du CCU
7. Nomination des officiers du CCU
8. Demande d'avis à la MRC des Chenaux
9. Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques
10. Demande d'utilisation à des fins de sablière d'une partie du lot 419 du cadastre de la paroisse de la Visitation de Champlain
11. Mandats pour l'arpentage et le contrat d'achat d'une partie du lot 305-43
12. Acquisition de matériel
13. Étude sur la mise en place d'un service de cueillette et de transport des ordures
14. Varia :
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-014

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12  
JANVIER 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 12 janvier 2009 soit adopté tel que présenté



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-015

**ADOPTION DES COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry  
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 2 février 2009 pour une somme n'excédant pas 186 154.91 \$ pour la Municipalité.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de janvier est déposée

Note

**RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Monsieur Jean-Robert Barnes dépose le rapport du comité consultatif d'urbanisme de la réunion du 19 janvier 2009.

2009-02-016

**NOMINATION DES OFFICIERS DU CCU POUR L'ANNÉE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost  
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE les personnes suivantes soient nommées officiers au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2009

Monsieur Jean-Robert Barnes : président  
Monsieur Claude Pintal : vice-président  
Monsieur Jean Houde : secrétaire

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-017

**DEMANDE D'AVIS À LA MRC DES CHENAUX**

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation a été présentée pour l'implantation d'un bâtiment accessoire d'une superficie plus importante que celle autorisée dans la zone de grand courant de la plaine inondable ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une dérogation qui nécessite la modification du schéma d'aménagement de la MRC des Chenaux ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande qu'un avis soit demandé à la MRC des Chenaux pour mieux apprécier la nature de la dérogation demandée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc  
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

QUE la municipalité demande un avis à la MRC des Chenaux afin de permettre au comité et au conseil municipal d'analyser la demande en fonction des orientations du schéma d'aménagement.

**ADOPTÉ** unanimement

Note

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN  
FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET  
L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES**

Le projet de règlement visant à constituer un fonds réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques est déposé pour une adoption à une séance ultérieure du conseil.

2009-02-018

**DEMANDE D'UTILISATION A DES FINS DE SABLIERE  
D'UNE PARTIE DU LOT 419 DU CADASTRE DE LA PAROISSE  
DE LA VISITATION DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée à la CPTAQ, par monsieur Alain Bourbeau, pour autoriser l'utilisation d'une partie du lot 419 du cadastre de la paroisse de la Visitation de Champlain, à des fins de sablière ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de terrain hors de la zone agricole où les sablières sont autorisées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte  
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la municipalité de Champlain appuie la demande pour l'exploitation d'une sablière sur une partie du lot 419-P du cadastre de la paroisse de la Visitation de Champlain, présentée par monsieur Alain Bourbeau.

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-019

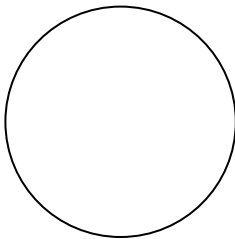
**MANDAT POUR L'ARPENTAGE ET LE CONTRAT D'ACHAT  
D'UNE PARTIE DU LOT 305-43**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire faire l'acquisition d'un terrain ayant front sur la rue Jacob ;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité de la municipalité de procéder à l'arpentage, au dépôt d'un plan de subdivision du terrain et de mandater un notaire pour la rédaction du contrat de vente ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost  
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain mandate monsieur Gilbert Roberge, arpenteur-géomètre pour les travaux d'arpentage et monsieur Hugues Germain, notaire pour la préparation et l'enregistrement du contrat de vente.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-020

**ACQUISITION DE MATÉRIERL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la municipalité procède à l'acquisition de 20 tables rondes de 60 po de diamètre et 12 tables rectangulaires de 30 po sur 96 po en polypropylène ainsi qu'un applicateur de peinture sur glace.

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-021

**ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE  
CUEILLETTE ET DE TRANSPORT DES ORDURES**

CONSIDÉRANT la fluctuation du marché pour les contrats de cueillette et de transport des ordures ménagères ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a annoncé qu'elle cessait le 31 décembre 2009 d'offrir un tel service ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil sont d'avis qu'il serait opportun d'étudier la possibilité de doter notre MRC de la compétence requise, pour intervenir dans ce champ d'activités pour et au nom des municipalités qui le désirent ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal du Québec, une MRC peut déclarer sa compétence dans ce domaine ;

CONSIDÉRANT QU'à l'issu des travaux de ce comité, les municipalités seront, le cas échéant, consultées de nouveau sur une déclaration de compétence par règlement de la MRC et sur son contenu ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la municipalité de Champlain soit favorable à la mise en place d'un tel comité par la MRC des Chenaux.

**ADOPTÉ** unanimement

2009-02-022

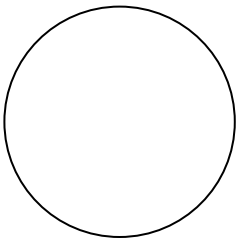
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

**ADOPTÉ** unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

---

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

---

Jean Houde, secrétaire-trésorier